

**INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
« SIENNA ACTIONS EURO »**

Paris, le 4 juin 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement « **SIENNA ACTIONS EURO** ». A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds à compter du 12 juin 2026:

- **Création d'une nouvelle catégorie de part**

La part « K-C » (Code ISIN : FR0014018UV0) est créée en date du 12 juin 2026. Elle est réservée au FRPS KERALIS RETRAITE.

Retrouvez le détail du fonctionnement de cette nouvelle catégorie de part dans le règlement du FCP.

Les autres caractéristiques de votre Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 12 juin 2026.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du FCP et notamment du DIC, disponibles sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com/>.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

**Sienna Gestion**

**SIENNA GESTION**

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)